

de Paul Lamboley:

"J'ai toujours beaucoup de plaisir à lire C.P.E. mais j'ai trouvé le numéro 67 (daté de novembre 1979) particulièrement riche. Et je rêve d'une revue syndicale, ou politique, réalisée entièrement par ses militants; mais mon rêve restera rêve sans doute encore longtemps. J'ai du mal aussi à imaginer le temps que doivent consacrer à notre revue les camarades qui s'occupent de la mise en page, de la frappe, de l'impression, de l'agrafage, ... ça doit faire pas mal de soirées car ils réussissent à nous présenter une revue parfaite du point de vue technique.

"Mais mon propos était de parler de l'audiovisuel à la suite de l'article d'Agnès sur "OBJAT 1979" et surtout de la question essentielle qu'elle pose en conclusion et qui est d'ailleurs une question double (voir C.P.E. n°67 à la page 4)

-l'audiovisuel est-il utile en classe ?

-l'audiovisuel est-il obligatoire en classe ? "

utilité de L'AUDIOVISUEL en classe

Pour ma part, à la première question, je répondrai affirmativement sans hésitation (j'essaierai de dire pourquoi); quant à la seconde, le mot "obligatoire" me gêne plutôt. Après tout, qu'y a-t-il d'obligatoire en classe? Est-on obligé de s'exprimer librement par écrit ou oralement, ou par le dessin, ou la musique, ou la sculpture, ou ...? Est-on obligé de faire un journal scolaire? d'avoir une imprimerie? Obligé? Je dirai NON. Mais nous sommes nombreux à penser que c'est souhaitable, sans doute utile, peut-être même nécessaire, de par nos options pédagogiques.

Eh bien, je crois qu'il en est de même pour l'audiovisuel et que l'utilisation en classe du magnétophone et de l'appareil photo (ou caméra) est indispensable en 1980 et ceci pour plusieurs raisons:

D'abord, l'audiovisuel est entré partout; dans chaque maison, on trouve la radio, presque toujours une télé, très souvent un magnétophone; mais ces outils ne servent qu'à un audiovisuel de consommation, c'est-à-dire que le son ou l'image ne sont produits que par les autres et nous nous contentons d'écouter et de regarder avec le danger d'intoxication et d'aliénation que cela représente. Il me semble donc être un devoir pour tout éducateur de démystifier ces outils et de montrer aux enfants qu'un magnétophone peut servir à autre chose que d'écouter les bandes produites par le C.R.D.P. ou les marchands de langues étrangères. De plus, et c'est important, la pratique du montage permettra aux enfants de se méfier de tout ce qui est présenté soit par l'image, soit par le son.

La seconde raison touchera plus directement l'enseignant Freinet: comme le dit Agnès dès la première ligne, l'audiovisuel est un moyen d'expression, et j'ajouterai, qui ne peut être remplacé par aucun autre. Certaines expressions qui ne peuvent passer (ou qui passent mal) ni par l'écrit, ni par la peinture, ni par la sculpture, passeront très bien par le son (bande magnétique) ou par l'image (photo). Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que toute expression peut passer par l'audiovisuel. Ceci est très sensible en correspondance: par exemple, une visite à caractère technique passera mieux en général par un compte-rendu illustré et présenté sur un dépliant ou dans un album. Par contre, si on a rencontré un vieux parlant de son passé, ou si nos élèves ont débattu d'un problème qui les intéresse, alors la bande magnétique est sûrement le support idéal, mais pas forcément unique.

.../...

Il me semble donc que l'atelier magnétophone (ou photo) est tout aussi important dans une classe Freinet que l'atelier imprimerie ou peinture ou autre.

Il faut dire aussi que si le maître n'est pas toujours sensibilisé aux problèmes de l'audiovisuel, les élèves eux sont toujours très intéressés et ils manipulent les appareils souvent mieux que les adultes. Ils sont nés en même temps qu'eux: c'est leur époque.

Pour terminer, je citerai un passage d'article de Pierre Guérin qui montre bien qu'à l'I.C.E.M., on souhaite un audiovisuel de création (et non de consommation) et qu'on est conscient que TOUT ne peut pas passer par l'audiovisuel qui est, parmi d'autres, un moyen d'expression que nous ne devons pas négliger, surtout à notre époque:

- "Nous sommes -POUR l'appropriation des techniques audiovisuelles par les enfants le seul moyen de diminuer considérablement leur aliénation
-CONTRE leur utilisation comme vecteur d'un savoir à transmettre
- Nous sommes -POUR le traitement des documents recueillis, qu'ils soient sonores ou visuels, pour un travail sur le langage oral et iconique
-CONTRE un audiovisuel, même aux mains des enfants, qui se contenterait de capter sons et images.
- Nous sommes -POUR une documentation audiovisuelle réalisée par, pour et avec les enfants
-CONTRE une documentation qui se substituerait à l'expérience directe.
-CONTRE une documentation qui donnerait la primauté à l'audiovisuel alors que d'autres supports seraient mieux adaptés au caractère de l'information à transmettre.
- Nous sommes POUR l'utilisation de la minicassette
-CONTRE, si on se contente seulement de ses performances commerciales et accumulatrices.
- Nous sommes -POUR l'utilisation du magnétoscope et des appareils les plus aptes à enregistrer et à reproduire le plus fidèlement et le plus simplement possible toutes les facettes d'une tranche de vie.
-CONTRE, s'il s'agit d'aller au-delà des possibilités de communication, et de le préférer systématiquement à des techniques audiovisuelles simples qui peuvent avoir leur place dans toutes les écoles.

Paul Lamboley
5, Grande Charrière
70000 VESUL

CHANTIERS PEDAGOGIQUES DE L'EST

attend

vos réactions, vos idées, vos difficultés,
vos problèmes face à l'audiovisuel.

Réponse directe s'il s'agit d'aider à résoudre un problème urgent ou d'ordre technique.

les documents audiovisuels de l'I.C.E.M.

sont soit éditées et commercialisées par l'I.C.E.M./C.E.L.

.dans les collections BT SON AUDIOVISUELLE

ou D.S.B.T. (sonore) ou DOCUMENTS DISQUES I.C.E.M.

.en abonnement ou en vente au numéro

(demander le catalogue à la C.E.L.)

soit disponibles en prêt auprès de la SONOTHEQUE responsable Lucien Buisson
Saint Maurice l'Exil 38550 Péage de Roussillon